

AU MENU

- Bonus de performance : 2020
- Bon à savoir

BONUS DE PERFORMANCE : 2020

Compte tenu de la réorganisation, du changement complet de process et d'outils, du sous effectif conséquent du PDV, du contexte sanitaire, du télétravail généralisé, et des difficultés rencontrées sur la migration qui ont détérioré les conditions de travail, l'UDPA demandait que le taux d'atteinte des objectifs de chaque salarié soit supérieur à celui obtenu l'année dernière en reconnaissance de leur engagement sans faille.

Voici le résultat de vos réponses à notre sondage sur votre entretien de performance 2020 :

L'appréciation de ma performance 2020 a été conforme à mon engagement et à mes résultats :				
	35%	24%	9%	32%

Comment ont été prises en compte les difficultés particulières de l'année 2020 ?

- Mes objectifs ont été adaptés au contexte de pandémie	9%
- Pas de prise en compte des difficultés exceptionnelles de 2020	71%
- Les indicateurs d'atteinte ont été adaptés avec bienveillance	20%

Part des critères réellement SMART dans l'appréciation :

- Moins de 50%	41%
- de 50 à 75%	37%
- plus de 75%	22%

Votre taux d'atteinte global des objectifs 2020 :

- Exceptionnel : 130% - 150%	0%
- Excellent : 110% - 129%	9%
- Réussi : 90% - 109%	78%
- Partiellement réussi : 50% - 89%	11%
- Non satisfaisant : 0% - 50%	2%

Les modalités de calcul du bonus 2020 sont parfaitement claires pour vous ?

- Oui	43%
- Non	57%

Dépendez-vous d'une direction située hors périmètre France ?

- Oui	19%
- Non	81%

Par rapport à 2019 votre taux d'atteinte global pour 2020 est

< Inférieur	61%
= Identique	20%
> Supérieur	19%

Le résultat de votre entretien d'évaluation affecte votre motivation

- Positivement	26%
- Sans effet	28%
- Négativement	46%

A quand remontent vos dernières augmentations individuelles ?

- 2020	46%
- 2019	20%
- 2018	13%
- 2017	7%
- 2016 ou antérieur	11%
- Je viens d'arriver	2%



et le sondage dit...

Quand l'idéologie du SMART...

Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalisables Temporaires

... sert à masquer une dure réalité

Surcharges de travail, Moyens insuffisants, Absence de reconnaissance, Rabais dans l'appréciation, Temps personnel impacté

Petit extrait de vos commentaires :

« je n'ai pas pu avoir d'échange constructif avec ma hiérarchie, ni d'explication concernant mon taux de performance » ... « les explications données pour l'atteinte d'objectifs à 90 % ne reflètent pas du tout mon engagement » ... « Des explications totalement surréalistes, d'un côté le manager était très content et trouvait que le résultat de 90% s'appliquait à une année de réussites alors que pour moi, le résultat ne correspondait pas du tout à mon engagement, ni à tout le travail investi tout au long de l'année 2020 » ... « Mes managers ont, a priori, évalué que cela relevait d'une activité "normale", ou alors ils ont suivi la valeur médiane visée/recommandée » ... « le taux donné est fait au doigt mouillé, tout est parfait mais le taux combien même s'il n'est pas si mauvais, n'est pas en adéquation avec l'implication et le discours du manager qui affirme que le taux est fixé par la RH » ... « Quand on annonce que les objectifs ont été "réussis", pourquoi donner le taux minimum, soit 90% alors que cela peut aller jusqu'à 109 % ? »

ILLUSTRATION DE VOS REPONSES

Dans notre tract du mois de mars dernier l'UDPA demandait que la direction veille à :

- À la réalisation d'entretien favorisant l'échange
- Au maintien du statut REUSSI positionné dès 80 % comme le fixait la grille présentée aux élus,
- A l'attribution d'un taux majoré d'atteinte aux objectifs pour chaque salarié au regard de celui obtenu l'année dernière afin de reconnaître significativement l'engagement sans faille des salariés d'AXA XL France



Ce que la direction a appliqué :

1 - Maintien du statut Réussi à 90%

Grille d'évaluation	2019	2020
Exceptionnel	101-120	130-150
Excellent	91-100	110-129
Réussi	81-90	90-109
Partiellement réussi	71-80	50-89
Non satisfaisant	50-70	0-49
Non applicable	< 50	

2 - Un nouveau barème plus favorable pour tous les collaborateurs

Base de calcul		2019	2020
PPE	classe 1 à 3	1 216,00	1 400,00
	classe 4	1 400,00	1 500,00
Bonus (ex CRV)	classe 5	3 060,00	8% *
	classe 6	4 713,00	11% *
	classe 7	7 763,00	15% *

(*) Base rémunération fixe annuelle

3 - la direction s'enorgueillit du taux global de 95,30% obtenu pour l'année 2020 (2019 : 92,60%)

L'ANALYSE DE L'UDPA

la direction a fait le choix d'encourager ses managers pour avoir réussi à diriger leurs équipes en distanciel et à maintenir un semblant de lien social dans leur équipe.

Mais qu'en est il des collaborateurs ?

Et pourtant ! les collaborateurs ont bien contribué à la réalisation des objectifs de leurs managers et donc au résultat de l'entreprise.

Les éloges ne sont pas suffisantes pour contribuer au pouvoir d'achat et motiver les salariés.

L'UDPA demande donc officiellement à la direction de saisir l'opportunité de la prime Macron pour rattraper les écarts qu'elle a engendré.

L'UDPA revendique une renégociation des montants et des taux affectés pour les classes 3 à 5 sur les prochains exercices.

Ce que disent vos élus UDPA

Quand l'entretien vire à la mascarade sans aucune justification de la hiérarchie...

En 2019 avec un bonus de 91% vous étiez « Excellent », en 2020 vous n'êtes QUE « Réussi ».

Dans un contexte très difficile et parfois au détriment de leur vie personnelle, les salariés s'attendaient à obtenir un taux d'atteinte supérieur à celui de 2019. Or l'application de la nouvelle grille a été réalisée sur les planchers.

La direction s'étonne du mécontentement des salariés et accepte de revoir sur la demande de l'UDPA les contestations individuelles. **N'hésitez pas à nous contacter**

Conséquence :

Effectivement les montants versés sont en moyenne supérieurs à ceux de 2019. Toutefois l'UDPA note aussi une très nette disparité entre les classes 3 à 5 et les classes 6 et 7 :



	montants moyens versés	
	2019	2020
classe 3	NC	956,00
classe 4	NC	1 334,40
classe 5	3 086,00	3 147,50
classe 6	5 201,20	6 548,40
classe 7	9 019,10	11 845,00

Quelle sacrée progression anglosaxonne d'une culture du pourcentage !

En regardant de plus près, dans le détail et par classe l'UDPA constate un glissement des % des classes 3 à 5 au bénéfice des classes 6 et 7 :



	Taux moyens d'atteinte des objectifs	
	2019	2020
classe 3	NC	77,10%
classe 4	NC	93,50%
classe 5	93,60%	92,80%
classe 6	91,30%	96,40%
classe 7	93,20%	98,70%
Total	92,60%	95,30%

Pour info	effectif au 30/11/2020
classe 3	8
classe 4	64
classe 5	194
classe 6	259
classe 7	118
Total	643

CONFÉRENCE « LA SANTÉ AU TRAVAIL NOUS SOMMES TOUS CONCERNES »

La conférence du 29/03/2021 tenue par Michel DEBOUT sur le thème :
« la santé au travail, nous sommes tous concernés »
Retrouvez notre vidéo en cliquant ici => [Conférence du 29/03/2021](#)



COMPTE FORMATION

Vous avez jusqu'au 30 juin 2021 pour transférer vos heures de DIF sur le CPF : www.legisocial.fr
Ou retrouvez notre note explicative en page 3 :
[Tract UDPA AXA XL décembre 2020](#)

SNCF : BILLET DE CONGE ANNUEL

Un billets de train aller-retour à tarif réduit une fois par an

Vous souhaitez partir en vacances en train en famille ? Votre Aller-retour est d'au moins 200 Km ?

Vous pouvez alors prétendre à une réduction de 25% sur votre billet TGV INOUI, TER ou INTERCITES (voire 50% si la moitié du règlement s'effectue avec des chèques vacances, que nous avons décidé en CSE). Ci après les liens importants pour :

- en savoir plus : [Modalités](#)
- constituer un dossier : [Formulaire de demande de Billet congé annuel](#)
- demander votre attestation Employeur cliquez sur le lien [Portail RH](#) puis aller dans :
« Portail RH » / « autres services » / « Attestations (hors Pléiade) »

Si vous rencontrez une difficulté n'hésitez pas à nous contacter



PRIME DE VACANCES

VERSÉE EN MAI

Minima actualisés au 01/05/2021 par société d'origine

1 082,79 €

AGP - ALPHA ASSURANCE - CERP - MUTUELLE ST CHRISTOPHE - NATIONALE SUISSE ASSURANCES - PRESENCE - REUNION EUROPEENNE - REUNION FRANCAISE – UAP.

1 467,17 €

ASSURCREDIT - ATICAM - AXA GLOBAL RISKS - DROUOT - GIE INFORMATIQUE - MUTUELLE PARISIENNE DE GARANTIE - NOUVELLE MUTUELLES REASSURANCES - UNI-EUROPE.

1 547,01 €

AXA ASSET DISTRIBUTION - AXA ASSURANCES - AXA France - AXA IMMOBILIER - AXARE - GIE AGA - GIE AXA - GIE AXIVA - MIDI (IMMOBILIER) - MUTUELLES UNIES.





2021
Cultivons notre futur

Adhérez à une organisation syndicale qui ne signe pas les accords moins-disants et contraires aux intérêts des salariés comme l'accord 2021 sur les salaires !

J'adhère à l' **UdPA** uNS

Le/..../2021

Signature

Nom	Prénom
Fonction	Site AXA
Adresse	CP et Ville
Tél Portable	Email personnel

Cotisation	Non Cadre	Cadre	CDD, alternant, retraité
<input type="checkbox"/> Par an	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 40 €
<input type="checkbox"/> Par trimestre	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 30 €	

Déduction fiscale :

66% du montant de la cotisation remboursé sous forme de crédit d'impôt l'année suivante

Mode de paiement

- Chèque à l'ordre de l'UDPA
- Virement sur compte IBAN FR76 3000 3031 0500 7423 389 SOGEFRPP
- Prélèvement trimestriel (joindre un RIB)

Vous pouvez transmettre ce bulletin et votre RIB, soit par mail à : service.udpa@axa.fr, soit par courrier au siège : UDPA - 207 Jardins de l'Arche - 92000 Nanterre, ou directement à l'un de vos représentants UDPA ci-après :

UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS, CHAQUE JOUR

L'UDPA, ce sont des salarié-e-s motivé-e-s aux services des autres salarié-e-s du groupe AXA. Nos compétences sont diverses et nous pouvons vous aider et vous renseigner sur de nombreuses thématiques.

Voici nos représentant-e-s sur le site Java, n'hésitez pas à les contacter !



Frédéric ABEL
frederic.abel@axaxl.com
04 72 83 29 41 - 06 24 75 24 96



Serge BONTEMPS
serge.bontemps@axaxl.com
01 56 92 87 56



Denis DERRIEN
denis.derrien@axaxl.com
01 56 92 95 67



Marie-Pascale DUVERNOIS
mariepascale.duvernois@axaxl.com
01 56 92 95 37 - 06 71 81 33 31



Sylvie PEDRONI
sylvie.pedroni@axaxl.com
01 56 92 92 06 - 06 16 74 58 13



Flora SAUVEUR
flora.sauveur@axaxl.com
01 56 92 83 64



Christine SORGENFREI
christine.sorgenfrei@axaxl.com
01 56 92 93 94



Anne-Juliette TILLAY
anne-juliette.tillay@axaxl.com
01 56 92 94 29 - 06 60 26 50 19



Xavier TIRACHE
xavier.tirache@axaxl.com
01 56 92 94 26

NOUVEAU SITE WEB DE L'UDPA : <https://www.udpa-axa.org>